

Job no: 596299

Contract type: Consultant

Duty Station: Conakry

Level: Consultancy

Location: Guinea

Categories: Social Policy

L'UNICEF travaille dans plus de 190 pays et territoires pour sauver la vie des enfants, défendre leurs droits et les aider à réaliser leur potentiel, de la petite enfance à l'adolescence.

Chez UNICEF, nous sommes engagés, passionnés et fiers de ce que nous faisons aussi longtemps que nous sommes nécessaires. Promouvoir les droits de chaque enfant n'est pas juste un travail – c'est une vocation.

L'UNICEF est un endroit où l'on construit sa carrière. Nous offrons à notre personnel diverses opportunités de développement professionnel et personnel qui les aideront à renforcer un sentiment de but tout en servant les enfants et les communautés à travers le monde. Nous accueillons tous ceux qui souhaitent appartenir et évoluer dans une culture diversifiée et passionnée, avec en plus un package de rémunération et d'avantages attractif.

Visiter [notre website](#) pour en savoir plus sur les activités de l'UNICEF.

Pour chaque enfant, un champion.

Contexte global

- La protection sociale formelle en Guinée couvre moins de 8% de la population. Cette faible couverture est la conséquence directe de la prédominance de l'économie informelle qui emploie la majorité de la population et qui échappe en grande partie aux mécanismes contributifs classiques. On estime en effet que près de 60 % du PIB provient de l'économie informelle qui représente plus de 90 % des emplois. L'informalité constitue ainsi le principal obstacle à l'extension de la protection sociale contributive. Il en ressort que le système couvre une faible proportion de la population composée des personnes qui ont un revenu régulier et qui ne font généralement pas partie des populations les plus vulnérables.
- La gouvernance du secteur est répartie entre plusieurs ministères et structures. Le volet contributif relève du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale (METPS). Ce département ministériel assure la tutelle des organismes publics relevant de la protection sociale et veille à l'extension progressive de la couverture sociale, y compris dans le secteur informel. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale gère les régimes de base pour les travailleurs du secteur privé et parapublique, tandis que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale gère les régimes de prévoyance.

- S'agissant du volet non-contributif, c'est le ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités (MFFS) qui est le bras technique du gouvernement. Deux institutions majeures opèrent sur le volet non contributif : le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI), qui prend en charge les personnes indigentes et gère le Registre Social Unifié (RSU), et l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES), qui appuie actuellement 150 000 ménages vulnérables, dont 15 000 bénéficient d'un paquet d'inclusion productive complet (projet NAFA).
- D'autres ministères sectoriels (Santé, Éducation, Agriculture) contribuent à des fonctions de protection sociale à travers des instruments spécifiques (gratuité de la césarienne, cantines scolaires, distribution de semences). Cette multiplicité d'acteurs, si elle témoigne d'une volonté politique réelle, génère néanmoins des risques de chevauchements, de redondances et de dispersion des ressources.
- La protection sociale (tous régimes confondus) absorbe moins de 3 % du budget national. Le budget du ministère en charge de l'action sociale n'a jamais dépassé 1 % du budget national au cours des dix dernières années. L'analyse budgétaire réalisée en 2024 par le ministère du budget avec l'appui technique de l'UNICEF révèle une volatilité préoccupante des dotations allouées au ministère en charge de l'action sociale entre 2021 et 2024, avec une chute de 21,5 % en termes nominaux en 2024 après une croissance soutenue entre 2021 et 2023

Justification de la formation TRANSFORM en Guinée

- La Guinée se trouve à l'aube d'une transition économique majeure grâce au mégaprojet minier de Simandou, qui devrait propulser la croissance à 5-6 % par an entre 2025 et 2028. Le programme national SIMANDOU 2040 place explicitement la protection sociale parmi ses piliers stratégiques (notamment le pilier 5 : Santé et bien-être). Cette dynamique ouvre une fenêtre d'opportunité unique pour mobiliser des ressources domestiques supplémentaires et investir dans un socle durable de protection sociale.
- La nouvelle constitution adoptée en septembre 2025 dans ses articles 21 à 30 mentionne que l'État doit garantir la protection sociale à toutes les couches vulnérables, y compris les enfants, en assurant un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, et des mesures de protection sociale appropriées à tous.^[1] Le pays est en train de s'engager également dans l'identification de garanties minimales à offrir aux populations dans le cadre plus large de la mise en place d'un socle national de protection sociale.
- La Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) adoptée en 2017 et censée couvrir la période 2016-2021 a techniquement dépassé son horizon temporel initial de plus de 4 années. La politique a été largement éprouvée par les différentes crises sanitaires et par les conséquences de certains chocs notamment ceux liés aux changements climatiques et socio-politiques, aux effets collatéraux des crises dans la sous-région et au niveau de la

géostratégie mondiale. Des ajustements ont été opérés par le Ministère de tutelle à travers le Cadre des Dépenses à Moyen terme dont le programme # 2 est explicitement intitulé « protection sociale, solidarité et résilience » en attendant une mise à jour formelle de la PNSP.

- Ce contexte recommande donc que le pays dispose d'une masse critique de cadres capables de conduire le dialogue pour impulser les chantiers de la protection sociale et contribuer qualitativement aux travaux techniques, a la conceptualisation des reformes requises et assurer la communication intersectorielle qui puisse garantir le caractère multisectoriel de la problématique. L'offre de formation TRANSFORM est de ce point de vue, à ce jour l'une des plus complètes pour répondre à ce besoin critique et actuel du pays.

[1] Articles 21-30 de la constitution de la République de Guinée (2025)

Comment pouvez-vous faire la différence ?

Les activités, livrables attendus et période des livrables de la consultance

Activités	Livrables	Date des livrables
Elaborer les modules de formation	Documents des modules conformement aux standards TRANSFORM	20/11/2026
Délivrer la formation pour les 35 participants pendant 5 jours	Rapport journalier de formation conforme aux standards TRANSOFRM	27/11/2026
Elaborer un rapport des 5 jours de formation	Rapport de formation conforme aux standards TRANSFORM	02/12/2026

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette consultance, veuillez consulter les termes des références ici :  [TDR_Consultants certifies TRANSFORM-.pdf](#)

Pour être défenseur des droits de chaque enfant, vous devrez avoir

Qualifications minimum requises :

- Avoir au minimum un diplôme universitaire niveau Master en Protection Sociale, en Sciences sociales
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience professionnel de formateur en protection sociale
- Etre un (e) formateur (trice) certifié (e)s TRANSOFRM
- Maitrise du Français

Connaissance/expertise/Compétence :

Protection sociale :

- Appui au système
- Protection sociale adaptative ;
- Programme et files de protection sociale
- Transferts monétaires
- Système d'information pour la protection sociale

Il est impératif que le /la candidat/e soit certifié/e TRANSOFRM

- Expérience pertinente au niveau national, en particulier dans le développement, les contextes fragiles et humanitaires est un atout.

Nombre de consultants : trois (3)